

CAP AU SUD AUX CERCLES DE LA FORME

Mai 2022



Cher-es collègues, notre syndicat vient de désigner en tant que Représentante de Section Syndicale, Eleonora, professeure de danse sur les clubs : Picpus, Ornano, Montmartre et Bagnolet.

Sud c'est quoi ?

Le syndicat **SUD** (Solidaires, Unitaires et Démocratiques) est représenté dans toutes les professions du public et du privé et dans toute la France.

Nous sommes présents dans le secteur du sport à CMG ainsi que dans d'autres entreprises du commerce (Apple, Carrefour, Naf Naf, SFR etc.) et chez les étudiant-es.

Nous nous sommes fait connaître ces dernières années pour notre défense de l'emploi chez New Look, du Code du travail chez Nike et de la santé et de la sécurité chez Amazon, où nous sommes la première organisation syndicale de l'entreprise.

N'hésitez plus à vous syndiquer pour mieux connaître, faire respecter et développer vos droits (*le montant de la cotisation mensuelle est de 0,5 % du salaire net, déductible de vos impôts*).

Seul un syndicat peut négocier avec l'employeur, aussi bien nos salaires que nos conditions de travail !

Permanences juridiques

Nous tenons une permanence juridique gratuite et sans rendez-vous dans notre local (*Métro Colonel Fabien*), les :

- 👉 **Lundis de 13 h à 17h,**
- 👉 **Mercredis de 10 h à 12 h.**

Nos revendications

SALAIRES

- ✓ Alignement des salaires,
- ✓ Transparence sur les primes d'accueil.

TEMPS DE TRAVAIL

- ✓ Respect du délai de prévenance des horaires de travail,
- ✓ Passage d'une semaine à deux pour l'affichage des plannings,
- ✓ Respect de 10h maximum de travail quotidien,
- ✓ Respect du temps de pause de 20 minutes à partir de 6 heures de travail consécutif,
- ✓ Paiement de la totalité des heures de travail (concepts, briefings et prise de poste),
- ✓ Mise en place d'un temps d'habillage et de déshabillage.

EMPLOI

- ✓ Transparence sur les fiches de postes, l'organigramme et les responsabilités de chaque département des CDF,
- ✓ Respect des fonctions, visées au contrat de travail de chacun-e (un coach n'est pas un commercial et inversement),
- ✓ Instauration d'un plan de formation.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✓ Arrêt des détachements sauvages d'une entité à une autre,
- ✓ Affichage des plannings et publicité des accords d'entreprise,
- ✓ Mise en place d'un management bienveillant.

Eleonora PALMISCIANO
Votre représentante SUD CDF

Tél. / 06 66 69 27 86
Email / palmisciano.eleonora@yahoo.com



FÉDÉRATION SUD COMMERCE ET SERVICES
7 rue Vicq-d'Azir 75010 Paris
www.sudcommercesetservices.org

Tél. / 07 64 62 92 23 ou 01 40 35 31 41
Email / federation@sudcommercesetservices.fr
Facebook & Twitter / @fdSUDcommerces